CFA EVE CENTRE DE FORMATION UNIVERSITAIRE EN APPRENTISSAGE

BAC +3
Licence Professionnelle
Code RNCP : 38862

version : sept 2026

LP Activités juridiques : Mandataire judiciaire à la protection des majeurs

Type de contrat
Contrat d'apprentissage

Durée de la formation
12 mois
455 heures
ECTS* : 60
*Système européen de transfert et d'accumulation de crédits

Formation délivrée par
UNIVERSITÉ ÉVRY PARIS-SACLAY

Objectifs

En termes de savoir-faire et compétences, l'apprenti saura :

- Réaliser un état des lieux de la situation de la personne pour évaluer ses difficultés et facteurs de vulnérabilité
- Assurer la gestion des prestations dans l'intérêt de la personne, en tenant compte de son avis et de sa situation
- Mener un accompagnement éducatif et budgétaire auprès de la personne tendant à rétablir les conditions d'une gestion autonome de ses ressources
- Intervenir dans le cadre du mandat judiciaire de la mesure d'accompagnement
- Adapter de manière réflexive son positionnement professionnel à la mesure d'accompagnement judiciaire

Accès au diplôme

- Être titulaire d'un diplôme ou titre certifié de niveau 5 minimum (Bac+2).
- Pour les candidats ne disposant pas de ce niveau : accès possible via la Validation des Acquis Professionnels et Personnels (VAPP).

Admission :

- Sélection des candidats : dossier de candidature et entretien à l'IRFASE
- Commission d'admission conjointe IRFASE-Université d'EVRY juin/juillet 2026.

Dépôt de candidature : Dépôt des candidatures avant le 15 Septembre 2026.

Rythme d'alternance

1 à 2 semaines en formation par mois

Rentrée : septembre

Modalités pédagogiques : Méthodes mobilisées : L'acquisition des compétences et des connaissances se fait au travers de cours magistraux, de travaux dirigés, de travaux pratiques, de travaux de groupe et de mises en situation professionnelle.

Contacts

Responsable pédagogique : Alexia MAUGENDRE - alexia.maugendre@irfase.com

Contact administratif : Lydie HERTIG - lydie.hertig@irfase.com - Tél. : 01 60 79 47 47

Contact CFA EVE : Chargé(e) des relations entreprises : ASSELIE Kenny-Jones - kj.asselie@cfa-eve.fr - Tél : 01 60 79 56 04 / Référent(e) handicap : DARRAC Elodie - e.darrac@cfa-eve.fr - Tél : 01 60 79 54 00 / En savoir +

Lieu(x) de formation

IRFASE
5 Terrasses de l'Agora
91034 EVRY-COURCOURONNES

Université d'EVRY PARIS-SACLAY - UFR DSP
Boulevard François Mitterrand
91000 EVRY-COURCOURONNES

Programme de la formation

BC 1 : Connaitre les publics du social et du médico-social - 192h

- UE 1 : Identifier et accompagner les personnes sur le plan social et médico-social - 161h

EC1 : Fondements de l'accompagnement social et médico-social / évaluation 1 CT écrit - 77h

EC2 : Pratiques professionnelles, coopération et intervention / évaluation 1 CT écrit - 84h

- UE 2 : SPOC - Langue vivante - 31h

EC3 : SPOC Sens critique ou SPOC Enjeux de la transition écologique / évaluation finale - 10h

EC4 : Anglais /évaluation 1 CT écrit - 21h

BC 2 : Construire et piloter un projet - 112h

- UE 3 : Adapter l'accompagnement de la personne sous mesure de protection: contexte, besoins, enjeux

EC5 : Cadre juridique de la protection des majeurs / évaluation 1 CT écrit - 35h

EC6 : Droits de la personne protégée / évaluation 1 CT écrit _ 44h

EC7 : Connaissances des publics et pathologies liées à la dépendance/ évaluation 1 CT écrit - 35H

- UE 4 : Période en entreprise - 21h- Mémoire de pratique professionnelle

EC8 : Analyse des pratiques et amélioration continue - 21h / soutenance du mémoire Projet tutoré

EC9 : Expérience en entreprise / écrit du mémoire Projet tutoré

BC 3 : Agir en tant que mandataire à la protection des majeurs dans une prise en charge globale - 151h

- UE 5 : L'exercice du métier de mandataire

EC10 : les relations avec le juge et l'autorité judiciaire / évaluation 1 CT oral - 35h

EC11 : la gestion financière et administrative / évaluation 1 CT écrit -28h

- UE 6 : Déontologie et analyse des pratiques

EC12 : la déontologie et éthique du mandataire / évaluation 1 CT écrit - 35h

EC13 : la communication et gestion des conflits / évaluation 1 CT oral - 26h

Blocs de compétences

Utiliser les outils numériques de référence

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe

Exploiter des données à des fins d'analyse

- Identifier et sélectionner avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet

- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation

- Développer une argumentation avec esprit critique

S'exprimer et communiquer à l'oral, à l'écrit, et dans au moins une langue étrangère

- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française

- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère

Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives

- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet

- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique

- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale

- Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles

Agir en tant que professionnel de la protection juridique des majeurs

- Identifier et situer les champs professionnels de la protection juridique des majeurs potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder

- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel de mandataire judiciaire à la protection des majeurs

- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs

Appliquer le périmètre de la mesure de protection et ses obligations

- Identifier le cadre juridique et institutionnel de la protection juridique des majeurs, les bases légales et réglementaires de la protection des personnes et des biens, de l'aide et de l'action sociales.

- Identifier les motifs, l'objet et les objectifs du mandat judiciaire afin de déterminer les contours et les limites de l'intervention tutélaire.

- Appliquer et faire valoir les obligations en matière de respect des droits fondamentaux, de garantie des libertés individuelles de la personne protégée et des principes éthiques.

- Assister et représenter la personne protégée dans la réalisation des actes de la vie civile, en fonction de ses capacités, du mandat, en recherchant son intérêt, en faisant valoir sa volonté et en favorisant son autonomie, le cas échéant par la rédaction de requêtes.

- Évaluer la situation patrimoniale et en adapter la gestion aux besoins, à l'intérêt de la personne protégée, en tenant compte de sa volonté et ses préférences.

- Évaluer, analyser et actualiser la situation budgétaire de la personne protégée.

- Évaluer la situation de la personne protégée pour, le cas échéant, prendre des mesures conservatoires.

- Réaliser et contrôler un compte de gestion.

- Justifier des dispositions prises dans l'exercice du mandat auprès du juge (justification d'exécution des ordonnances d'autorisation ; rapport de diligence...).

Développer la relation avec la personne protégée et son entourage permettant la réalisation de son projet personnel de protection

- Adapter l'exercice de la mesure de protection en fonction de la vulnérabilité de la personne protégée.

-,Établir une relation individualisée et personnalisée favorisant l'autodétermination de la personne protégée et facilitant son discernement.

- Identifier avec la personne protégée les moyens et les contraintes pour la réalisation de ses choix de vie à partir de son dossier au tribunal et de l'ensemble de son environnement.

- Rechercher et analyser les expressions de la personne protégée quant à sa volonté, ainsi que les faisceaux d'indices disponibles dans son environnement, son mode de vie et son patrimoine, dans le but de démontrer sa volonté.

- Déterminer et adapter les modalités et le contenu de sa communication professionnelle en fonction de la vulnérabilité, des capacités de la personne protégée et de l'objet concerné.

- Appliquer les outils et les modes de communication facilitant l'instauration d'une relation de confiance avec la personne protégée et le cas échéant, ses proches.

- Élaborer, mettre en œuvre et actualiser, avec la personne protégée, son projet personnel de protection.

- Identifier et mesurer une situation de danger et réagir de manière adaptée.

- Réagir aux situations d'opposition (conflit, agressivité, plainte…) pour maintenir une relation.

Rechercher, mobiliser et participer aux réseaux professionnels pour répondre aux besoins de la personne protégée

- Se repérer dans l'organisation judiciaire et administrative et les différentes législations et réglementations (action et protection sociales, droit de la famille, du travail ; droit fiscal ; droit patrimonial ; droit successoral ; surendettement ; titres de séjour ; accès et préservation du logement ; procédure pénale etc.).

- Repérer les droits auxquels peut prétendre la personne protégée en fonction de ses besoins.

- Identifier et solliciter le bon interlocuteur (acteur et/ou procédure), en associant la personne protégée et en cherchant à préserver et associer le réseau en place et choisi par celle-ci.

Public concerné

Contrat d'apprentissage

- Avoir moins de 30 ans à la date de début du contrat,
- **et** être de nationalité française, ressortissant de l'UE, ou étranger en situation régulière de séjour et de travail.

La formation est gratuite pour l'alternant.

Qui peut accueillir un jeune en contrat d'apprentissage ?

- **Toute personne physique ou morale de droit privé, assujettie ou non à la taxe d'apprentissage :** les entreprises, les sociétés civiles, les groupements d'intérêt économique, les associations…
- **Toute personne morale de droit public dont le personnel ne relève pas du droit privé :** l'État, les collectivités territoriales, les établissements publics…

Marche à suivre

1. Candidater via le site du CFA, www.cfa-eve.fr ou directement auprès des écoles / universités partenaires concernées.
2. Rechercher activement une structure d'accueil et répondre aux offres de nos partenaires.
3. L'inscription n'est définitive qu'à la signature du contrat d'apprentissage.

AGESUP A EVRY – CFA EVE
48, cours Blaise Pascal
91025 EVRY-COURCOURONNES Cedex
Tél. : 01 60 79 54 00 - cfa@cfa-eve.fr - www.cfa-eve.fr
UAI : 0912119J – SIRET : 402 924 849 00027